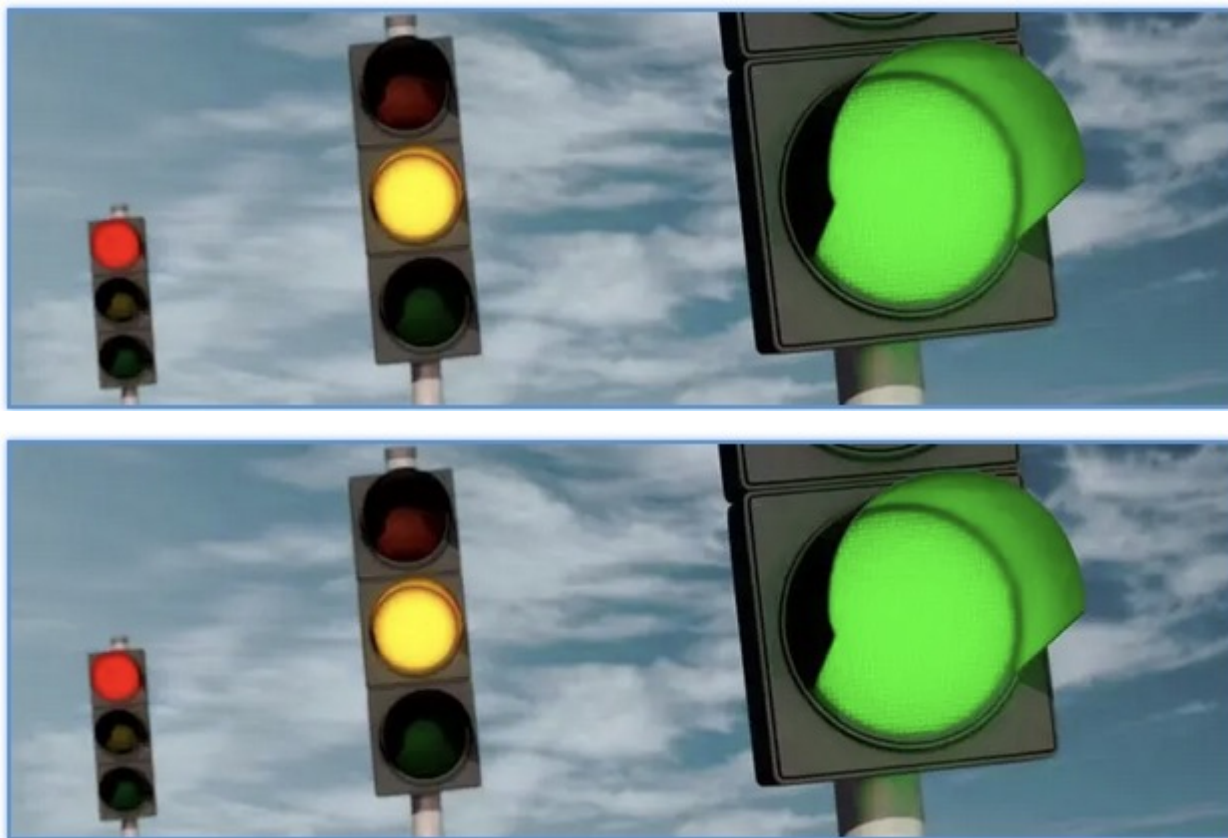


Mais à quoi sert ce stupide feu orange ??

écrit par Diogen | 17 mars 2024



Que faire quand on arrive à un feu tricolore et que celui-ci passe à l'orange ? La situation est simple, nous disent en cœur les sites de référence : l'arrêt est obligatoire. Vous voyez la différence avec un feu rouge ? Mais puisque on vous dit que quand c'est rouge il faut s'arrêter alors que quand c'est orange... euh...

Attendez ! Il y a une différence !! Quand c'est orange, si vous pensez qu'il y a un danger à s'arrêter (par exemple si un cycliste vous colle au cul et que la route est mouillée) vous avez le droit de passer.

Encore que... Il vous faudra le prouver et que si un flic de rue vous prend sur le fait il faudra qu'il ait vu la même chose que vous, ce qui est loin d'être gagné.

Alors que si c'est rouge ST0000P ! Et tant pis pour le

cycliste qui est derrière.

Non non qu'on vous dit, même si vous vous arrêtez un peu avant le carrefour et après le feu vous prendrez le maximum. Dura lex, sed lex cochon payeur. Et si t'es pas content gaffe aux 48h de GAV comme le gars qui avait osé essayé de déloger le squatteur de son domicile.

Cerise sur le gâteau, il existe des feux orange clignotants.

J'en ai un pas loin de chez moi. Un feu tricolore clignotant 24 heures sur 24.

Et bien le week-end dernier, alors que je franchissais tranquillement ce croisement comme je le fais depuis 30 ans je me suis fait arrêter par nos chers représentants de la loi.

Flic ou gendarmes, je ne sais pas. Tout ce que je sais c'est que leur uniforme ressemble beaucoup à celui que portaient les enfoirés qui ont éborgné une vingtaine de manifestants sous l'ère de Castaner et Lallemand.

Ça me suffit pour être sur mes gardes.

Et vous savez ce qu'ils m'ont dit ?

« *Bonjour Monsieur, vous savez pourquoi on vous arrête ?* ».

A chaque fois la même question idiote.

L'autre jour contrôle d'alcoolémie alors que j'allais chercher ma voisine à la gare (*La pauvre a perdu son permis*)

« *Bonjour Monsieur, vous avez bu ?* ».

J'avais envie de lui dire « *Hé ducon, si je te dis non tu vas me laisser passer ??* ».

Ils m'énervent. Entre leurs phrases idiotes et leurs leçons de morale à 2 balles, à faire chier le cochon payeur dans les campagnes tout en laissant les dealers faire leur business dans les endroits « sensibles », j'ai du mal à les supporter.

Bref je ne savais pas pourquoi ils m'arrêtaient. « *Vous avez grillé un feu rouge* » m'a-t-il dit. **J'ai tourné la tête et, oh surprise, ce putain de feu orange qui clignotait était devenu un vrai feu tricolore.**

Bah, j'étais passé à l'orange puisque pour moi ce truc

clignotait depuis des années.

Et boum, leçon de morale du péteux, 4 points en moins et 135€ d'amende.

Et je vous passe le tour du véhicule soupçonneux et le contrôle de l'assurance, du gilet jaune etc.

Je vais jamais les récupérer ces points. Je me suis renseigné, il faut 3 ans A CONDITION QUE JE N'AIE PAS D'AUTRE INFRACTION. Sinon c'est repoussé. Il suffit que j'aille à Paris et c'est sûr que je vais perdre des points. C'est devenu infernal.

Sinon, comme je le disais plus haut, ma petite voisine qui a 64 ans a perdu son permis de conduire.

C'est dur, elle travaille à l'usine et elle a des douleurs partout à force de répéter les mêmes gestes. Ah elles sont belles nos élites de plateau TV à dire qu'aujourd'hui on vit plus longtemps et mieux et qu'on peut se tuer à la tâche allègrement. Mais ma petite voisine elle voit pas tout à fait les choses comme ça.

Elle a perdu son permis en une semaine, à 64 ans.

C'est tout bête : elle fait le même trajet depuis 25 ans pour aller à l'usine.

Pour cela elle passe sur une petite route de campagne où il n'y a jamais personne.

Un jour, ils ont mis un stop à un endroit où il y avait un vilain chemin de traverse qui passait par là.

Parce qu'ils allaient construire un lotissement.

Le panneau n'était pas encore placé, et la terre des travaux avait recouvert le marquage au sol.

Ma voisine a grillé le stop 2 fois par jour toute la semaine sans le savoir.

Et devinez qui était là en embuscade qui notait sa plaque d'immatriculation sans l'arrêter ?

NON !!! Ne le dites pas ! Avec la nouvelle loi sur les propos injurieux vous risqueriez d'avoir des ennuis si vous

parliez de gros enculés (notez bien que j'utilise le conditionnel).

C'est quand même un drôle de hasard qu'ils soient toujours là au moment où ils savent que le cochon payeur va tomber dans le panneau.

Non non, ne me faites pas dire qu'ils sont vicieux et pervers, c'est pas ce que j'ai dit.

Bref, ma pauvre petite voisine bien courageuse et toute perclus de rhumatisme se lève maintenant une heure plus tôt pour prendre le bus puis le train pour aller à l'usine qui est à seulement 12km de chez elle.

Mais qui s'en soucie ?

*- Ca veut dire quoi " 4 points pour un excès de vitesse " ?
Vous donnez des points maintenant ?!
- Bien-sûr Madame ! Au bout de 12, vous gagnez un vélo*

